



Innovation et entrepreneuriat en GrandAngoulême, un nouvel appel à projets lancé

jeudi 18 avril 2019, par [lpe](#)

Les prix de la précédente édition à peine remis ([lire notre reportage](#)), le GrandAngoulême relance avec ses partenaires (Eurekatech et la Région Nouvelle-Aquitaine) son appel à projets Innovation & Entrepreneuriat avec cette année encore 135000€ de prix qui seront répartis entre les différents lauréats (20000€ maximum par lauréat et une bonification possible pour les projets d'économie circulaire ou ESS à hauteur de 5000€).

Entreprises en création, en croissance, cet appel à projets vous concerne.

En détail, pour la **catégorie création**, peuvent répondre à l'appel à projets des personnes physiques portant un projet de création ou bien des TPE, PME, ETI et associations à vocation économique de moins de 24 mois.

Pour la **catégorie croissance**, il s'agit de structures en développement portant un projet innovant en phase de pré-commercialisation.

Les conditions : Votre projet doit être innovant, différenciant et économiquement viable, sans critères de secteur d'activités : industrie, numérique, économie sociale et solidaire (bonus à la clé), industries culturelles et créatives, circuit court, tourisme, transition énergétique....

Par contre, sa mise en œuvre devra être réalisée **sur le territoire de GrandAngoulême**.

Lors du dernier appel à projets, une trentaine de dossiers ont été retenus et parmi eux 13 ont bénéficié d'une subvention, d'un accompagnement. Construction, édition, alimentation, circuits courts, événementiel, digital... les lauréats portaient des projets entrepreneuriaux très différents qui ont vocation à prendre racine sur le territoire et à se développer.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 juin 2019

Toutes les informations sont sur le site de la Technopole, ainsi que le dossier à compléter : www.eurekatech.fr